



Gros plan

Hiver 2009

Volume 20, n° 1

Bulletin du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et
de l'assurance contre les accidents du travail

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE Marsha Faubert

ATELIER : Préparation efficace aux audiences du TASPAAT

Nouvelles du Tribunal

Dans le dernier numéro de *Gros plan*, j'ai rendu compte des mesures prises pour réduire notre inventaire de dossiers actifs de façon à pouvoir tenir notre promesse de traitement rapide en offrant des dates d'audience au cours des quatre mois après certification que les appels sont prêts à être entendus.

Je suis heureuse de faire rapport des importants progrès réalisés à ce chapitre en 2008. Nous avons réduit notre inventaire à presque 4 000 dossiers actifs. L'attente pour obtenir une date d'audience a continué à diminuer, et nous espérons atteindre nos objectifs à ce sujet vers le milieu de 2009 au plus tard. Ces résultats sont attribuables à la fois à la productivité accrue du personnel et des membres nommés par décret et à une légère diminution du nombre d'appels provenant de la Commission au cours des deux dernières années. Bien qu'il soit difficile de prédire si le nombre de nouveaux appels demeurera stable en 2009, les efforts faits au cours des dernières années pour réduire l'inventaire de dossiers actifs devraient nous donner la latitude voulue pour adapter le traitement des appels afin de continuer à offrir un service rapide aux parties.

Le Tribunal est reconnaissant à ses groupes intéressés de leur patience pendant ce processus de renouvellement. En dépit de l'incertitude actuelle, le Tribunal envisage 2009 avec un regain d'optimisme à l'égard de sa capacité à fournir un service décisionnel de qualité dans les meilleurs délais.

Mercredi, 18 février 2009
de 15 h à 16 h 30

Participation à distance par
conférence téléphonique

Inscription en ligne à cet atelier à
www.wsiat.on.ca

Si vous représentez des parties au Tribunal, nous vous invitons à un atelier gratuit consacré aux méthodes les plus efficaces de recherche et de présentation juridique dans les instances du TASPAAT.

Au cours de la première partie de l'atelier, des décideurs expérimentés du TASPAAT feront une présentation et répondront aux questions des participants. Au nombre des sujets traités, mentionnons :

- Les méthodes pour incorporer les énoncés de politique de la CSPAAT et les décisions du

voir ATELIER à la page 3

MEMBRES DU TRIBUNAL

Depuis la parution du dernier numéro de *Gros plan* (mai 2008), **Sophie Martel**, **Ross McClellan** et **Sean Ryan** ont obtenu un renouvellement de mandat comme vice-présidents à plein temps alors que **Shirley Clement**, **Colleen L. Dempsey**, **Ruth Hartman**, **Nalini Jugnundan**, **Kumail Karimjee**, **John B. Lang**, **Rosemarie McCutcheon**, **Tom Mitchinson**, **Rosemary Muzzi**, **Shirley Netten**, **Jasbir Parmar**, **Angus Patterson** et **Tony Silipo** ont obtenu un renouvellement de mandat comme vice-présidents à temps partiel.

Pendant la même période, **Brian Wheeler** a obtenu un renouvellement de mandat comme membre à plein temps et **Mary Ferrari**, **David Gillies**, **Kelly Hoskin**, **Victor Phillips**, **Sonya Sahay** et **Elaine Tracey** ont obtenu un renouvellement de mandat comme membres à temps partiel.

Linda L. Gehrke, qui était au Tribunal depuis sa création, a été nommée greffière des lobbyistes de la cité de Toronto, à compter du 1^{er} août 2008. En septembre, Brian Cook, un des premiers membres nommés par décret du Tribunal, a commencé à travailler au nouveau Tribunal des droits de la personne à titre de vice-président à plein temps.

ACTIVITÉS AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Wendy Reynolds, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque des tribunaux du travail de l'Ontario (BTTO), a représenté le Tribunal à la récente exposition *Showcase Ontario 2008* qui a eu lieu à Toronto du 8 au 10 septembre. Le 9 septembre, M^{me} Reynolds a agi comme porte-parole du Conseil des bibliothèques du gouvernement de l'Ontario (CBGO) lors d'une présentation intitulée *The Blogos-What? Using Web 2.0 for Current Awareness*. Lors de cette exposition, des bénévoles, dont Mary Pavic de la BTTO, ont démontré comment trouver des blogues intéressants et comment utiliser les lecteurs RSS pour gérer les flux RSS.

Le 2 octobre, **Dan Revington**, avocat général, et **Judy Chamberlain**, gestionnaire, Examen préliminaire, ont assisté au salon-conférence annuel du groupe des employeurs de l'annexe 2. Au cours de ce salon-conférence, M. Revington a donné un aperçu du Tribunal et du processus d'audition des appels, pour ensuite se concentrer sur les réexamens, les enquêtes du Bureau de l'ombudsman et les révisions judiciaires. Il a aussi traité de la *Directive de procédure : Procédure pour soulever une question en vertu du Code des droits de la personne ou de la Charte canadienne des droits et libertés*. Madame Chamberlain a participé à la période des questions, mettant ainsi à contribution son expérience dans le traitement préliminaire des appels.

Ann Somerville, conseillère adjointe du président du Tribunal, a agi comme membre du comité de planification de la Conference of Ontario Board and Adjudicators de 2008 intitulée *Learning from the Past: Launching into the Future*. Lors de cette conférence qui a lieu à Toronto le 6 novembre,

M^{me} **Somerville** a aussi agi à titre de modératrice lors d'une discussion d'experts intitulée *Human Rights Challenges - Practical Tips on how to Adjudicate These Cases*. **Linda Gehrke**, ancienne vice-présidente du Tribunal, qui était aussi membre du comité de planification, a présenté une discussion d'experts intitulée *Administrative Justice Models*, et elle a été au nombre des récipiendaires de la médaille de la SOAR de 2008. **Mel Crystal**, vice-président du Tribunal, a participé à une discussion d'experts sur les types et techniques de règlement extrajudiciaire des différends.

Madame Somerville est aussi présidente du comité de sélection du prix Tom Marshall. La section des juristes du secteur public de l'Association du Barreau de l'Ontario décerne ce prix annuellement à un de ses membres qui s'est distingué par sa contribution et ses réalisations.

Le vendredi 5 décembre 2008, **Marsha Faubert**, directrice générale du Tribunal, a prononcé une allocution au sujet des meilleures pratiques à observer par les parajuristes qui comparaissent au Tribunal et à la Commission lors d'un programme de formation juridique permanente présenté par le Barreau du Haut-Canada à Osgoode Hall à Toronto.

En 2008, le personnel et les membres nommés par décret ont démontré de nouveau leur générosité par leur contribution record aux deux campagnes de levée de fonds annuelles du Tribunal. Grâce à leur générosité et au travail des équipes de levée de fonds, le Tribunal a recueilli plus de 13 000 \$ pour Centraide et plus de 11 000 \$ pour le Front commun pour la santé de la fonction publique de l'Ontario.

TROUVER LES DÉCISIONS DU TRIBUNAL

Décisions du Tribunal sur le site Web de CanLII

Certains lecteurs de *Gros plan* ont peut-être déjà remarqué que les décisions de 1986 à ce jour du Tribunal sont maintenant offertes sur le site Web de CanLII à www.canlii.org. CanLII (Institut canadien d'information juridique) est un organisme sans but lucratif bénéficiant du soutien financier de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada. Voué à la diffusion du patrimoine juridique canadien, CanLII s'est tout récemment donné comme priorité de diffuser un plus grand nombre de décisions de tribunaux administratifs canadiens.

Les usagers du site de CanLII peuvent maintenant effectuer gratuitement des recherches plein texte sur les décisions du Tribunal. CanLII a étendu ses fonctions de recherche au cours des quelques dernières années de sorte qu'il est possible de repérer des mots-clés en contexte, de cibler les recherches pour inclure plusieurs compétences et de faire des recherches avancées à partir des listes de résultats ou de citations. Souvenez-vous qu'il suffit de communiquer avec le personnel de la Bibliothèque au 416-314-3700 pour obtenir de l'aide dans les recherches sur les décisions du Tribunal, que vous les fassiez dans la base de données de CanLII ou dans celle du Tribunal. Le personnel de la Bibliothèque peut aussi vous recommander la base de données convenant le mieux à vos besoins compte tenu de la nature de vos recherches.

Profilage des décisions dignes d'attention

Le Tribunal offre actuellement accès à ses *décisions dignes d'attention* au moyen d'un lien sur son site Web. Les décisions dignes d'attention traitent de questions nouvelles ou inédites, de nouvelles approches à l'égard de certaines questions, de points de procédure, de questions et problèmes médicaux litigieux, etc. Le Tribunal songe à accroître la visibilité de ces décisions à partir de 2009 en les présentant avec mots-clés descriptifs sur la page d'accueil de son site Web. Les usagers pourraient ainsi décider en un coup

ATELIER suite de la page 1

TASPAAT dans les observations préliminaires et de conclusion.

- Les caractéristiques d'observations efficaces.
- Comment faire l'équilibre entre l'application obligatoire des politiques de la CSPAAT et les dispositions législatives sur le bien-fondé.
- La valeur des décisions du Tribunal et des décisions de cours comme précédents dans les observations.
- Comment régler les problèmes techniques dans les ensembles de politiques de la CSPAAT.
- L'obligation de connaître la loi et de la présenter de façon juste.

Au cours de la deuxième partie de l'atelier, Wendy Reynolds, bibliothécaire en chef, Bibliothèque des tribunaux du travail de l'Ontario, fera une présentation sur la recherche juridique dans le domaine de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Sa présentation portera entre autres sur :

- La recherche dans les décisions dans la base des sommaires de décisions du TASPAAT.
- La recherche en texte intégral sur le site de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII).

Prière d'adresser les questions au sujet de l'atelier à outreach.registration@wst.gov.on.ca ou composer 416-314-8826 ou, sans frais, 1-888-618-8846, poste 4-8826.



d'œil s'ils désirent les lire. Ce nouveau service vise à remplacer et à renforcer le service offert par le *WSIAT Reporter*. Si vous avez des questions ou des idées au sujet de ce service, prière de communiquer avec Alison Colvin au 416-314-9381 ou de nous les transmettre au moyen du formulaire de commentaires en ligne de notre site Web. Le Tribunal fait bon accueil à tout commentaire sur ses produits électroniques et imprimés.

INTEMPÉRIES HIVERNALES ET REPORTS D'AUDIENCE

En cette saison hivernale, il est opportun de noter ce que les parties peuvent faire quand elles ne peuvent pas se présenter à une audience en raison du mauvais temps. Si un tel contretemps survient le jour de l'audience, il convient de téléphoner au Service du rôle pour en informer la coordonnatrice des audiences qui a fixé la date d'audience ou l'adjointe de l'administratrice des appels, Noela Oliveira, au 416-314-8797. La personne concernée peut ainsi informer le Tribunal des conditions météorologiques, des efforts faits pour se rendre à l'audience et, dans le cas d'un représentant, lui faire savoir si son client est au courant du contretemps, etc. Il est alors possible de demander un report de la date d'audience. Une telle demande verbale doit être suivie d'une demande écrite transmise par télécopieur au Service du rôle au 416-314-7954. Le Service du rôle transmet les demandes de report au vice-président ou comité d'audience pour décision. Dans certains cas, le vice-président ou comité peut décider de tenir l'audience par conférence téléphonique. Le Service du rôle communique ensuite la décision du vice-président ou comité aux parties.

Les prévisions météorologiques permettent généralement aux parties de prévoir dans une certaine mesure et de faire le nécessaire pour se présenter à l'audience. Par exemple, elles peuvent s'arranger pour arriver la veille ou demander d'ajuster l'heure du début de l'audience. Il est permis de communiquer avec les autres parties pour leur demander si elles peuvent se présenter à l'audience. Il faut toutefois se souvenir de transmettre une demande de report en bonne et due forme quand il s'avère impossible de se présenter à l'audience.

Gros plan sur le TASPAAT

Volume 20, numéro 1

GROS PLAN est une publication gratuite du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

Pour recevoir *Gros Plan*, communiquer avec les Services d'information au : 416-314-3700.

Président du Tribunal : Ian Strachan

Directrice générale : Marsha Faubert

Chef de publication : David Beattie

Éditrice : Jennifer Raetsen

Collaborateurs : David Beattie, Maria Erskine, Marsha Faubert, Melinda Reyes, Alison Colvin et Janet Oulton

Version française : Véronique Lavoie-Naster

Abonnement : Christiane Rieder

**Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle
et de l'assurance contre les accidents du travail**
505, avenue University, 7^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2P2

Téléphone : 416-314-8800

Télécopieur : 416-326-5164

Site Web : <http://www.wsiat.on.ca>

ISSN 1480-5731

En mémoire de Jim Robb

C'est avec tristesse que le Tribunal annonce le décès de Jim Robb, un de ses membres de longue date représentant les employeurs. Jim avait été nommé au Tribunal en 1993. Avant de se joindre au Tribunal, Jim avait connu une longue carrière dans le domaine de la politique municipale, à titre de conseiller municipal pour la région Hamilton-Wentworth de 1972 à 1989, de membre du conseil régional de Hamilton-Wentworth de 1981 à 1991 et de maire de Flamborough de 1989 à 1991. Jim avait aussi été président du comité de l'indemnisation des travailleurs de la division ontarienne des Manufacturiers et Exportateurs du Canada de 1990 à 1992. Enfin, il avait travaillé chez Dofasco pendant presque 30 ans dont six ans comme superviseur, service de sécurité, et six ans comme superviseur, indemnisation des travailleurs. Jim était aussi très engagé dans sa communauté comme animateur de scouts, entraîneur de baseball et membre de la chorale de Dofasco. Les funérailles de Jim ont eu lieu à Paris, en Ontario, le 11 décembre.